

JE STATIONNE MON VÉHICULE EN

ZONE BLEUE

ZONE VERTE

ZONE ROUGE

Le stationnement de surface est gratuit dans toute la ville
les samedis (sauf en zone rouge), dimanches, jours fériés et mois d'août

Du lundi au vendredi,
de 9h à 20h



Jours

Durée maximale de 5 jours pour
les Asniérois et les actifs* ayant
enregistré au préalable la plaque
d'immatriculation de leur véhicule,
dans la base informatique
du stationnement asniérois.



Durée

Durée maximale 1h30 sur présenta-
tion d'un disque de stationnement
pour les véhicules non enregistrés.

GRATUIT



Prix

En cas de non-apposition du disque
et de dépassement des horaires
indiqués sur celui-ci, une
contravention de 35 € sera appliquée.



Du lundi au vendredi,
de 9h à 19h



Jours

Durée maximale 1 journée
payable à l'horodateur
ou sur abonnement
*Les zones vertes permettent un
stationnement jusqu'à 10 heures
maximum. Leur grille tarifaire vise
à réserver l'usage prolongé de la voirie
aux résidents et aux artisans/
commerçants qui ont souscrit
un abonnement.*



Durée

Abonnement résidentiel
19 euros/mois.

Actifs* dans la commune
27 euros/mois.



Prix

En cas de défaut de paiement
du stationnement, un forfait
post-stationnement (FPS)
de 35 € sera appliqué.



Du lundi au samedi,
de 9h à 19h



Jours

Durée maximale ½ journée
payable uniquement
à l'horodateur
*Les zones rouges visent à favoriser
les rotations des véhicules en raison
des activités commerciales situées
à proximité.*



Durée

Pas d'abonnement.



Prix

En cas de défaut de paiement
du stationnement, un forfait
post-stationnement (FPS)
de 35 € sera appliqué.



Comment faire pour s'enregistrer ?

► En ligne à l'adresse voirie.fr/parkindigo.com/asnieres

Comment souscrire un abonnement résidentiel en zone verte ?

Via internet à l'adresse suivante
<https://voirie.fr.parkindigo.com/asnieres>
ou en flashant le QR Code ci-dessous :



Via les applications mobiles
PayByPhone, Indigo Neo ou EasyPark



Disque de stationnement
européen coût moyen :
4 euros



RAPPEL CODE DE LA ROUTE

► Stationnement sur une place
réservée PMR → 135 €

► Stationnement sur une place
de livraison, en dehors des horaires
autorisés → 35 €

► Stationnement sur un emplacement
réservé aux véhicules de transport
de fonds ou de métaux
précieux → 135 €

► Stationnement dans les couloirs
réservés à la circulation
d'un transport collectif → 135 €

► Stationnement sur les voies
réservées aux pompiers → 135 €



OÙ STATIONNER DANS MA VILLE ?

AVEC L'ABONNEMENT
VOUS ÊTES GAGNANT !

TARIF
ABONNEMENT
19€/MOIS

MISE À JOUR AVRIL 2026

Madame, Monsieur,

Vous le savez probablement, le stationnement
payant s'étend dans la plupart des villes
et génère de nouvelles recettes pour les
collectivités territoriales.
Ce n'est pas le cas à Asnières où nous veillons
à préserver le pouvoir d'achat des Asniérois.

Fidèles à nos engagements de campagne, nous
avons fait deux choix forts :

- Maintenir la gratuité du stationnement dans
les quartiers résidentiels ; soit près de 60 %
du territoire communal.
- Baisser l'abonnement en zone verte de 10 %
en 2018. Celui-ci est désormais de 19 €/mois,
soit l'un des tarifs les moins chers des Hauts-
de-Seine. À titre de comparaison, il est au prix
de 50 €/mois à Levallois-Perret, 32 €/mois
à Bois-Colombes, 30 €/mois à Courbevoie,
25 €/mois à Colombes ou encore 24 €/mois
à Clichy-la-Garenne et La Garenne-Colombes.

Cette plaquette du stationnement synthétise les
différentes offres existantes :

- **La zone rouge** où se concentrent les commerces
et où il est nécessaire d'assurer la rotation des
véhicules avec un paiement à l'horodateur.

- **La zone verte** en proximité des zones
commerciales où la rotation des véhicules doit
être assurée de manière secondaire, avec, au
choix : un paiement à l'horodateur ou via un
abonnement mensuel.

- **La zone bleue**, créée là où le stationnement
n'était pas réglementé jusqu'alors. Nous
l'avons rendue accessible aux
résidents sur simple inscription
afin d'améliorer la qualité de vie
des Asniérois. Elle est interdite
aux autres, au-delà de 1h30 de
stationnement, ce qui permet
de lutter contre les voitures
ventouses.

Gratuité du
stationnement
sur près de 60 %
du territoire
communal

Faites-en bon usage !

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur,
à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Thierry LE GAC

Adjoint au Maire délégué à la sécurité,
prévention, vidéoprotection,
stationnement



Manuel AESCHLIMANN

Maire d'Asnières-sur-Seine
Vice-président de la Métropole
du Grand Paris

CI-CONTRE LA CARTE DES DIFFÉRENTES ZONES DE STATIONNEMENT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

- Zone bleue
- Zone verte
- Zone rouge
- Interdiction de stationner

PARKINGS

- Places proposées avec une tarification horaire
- Places proposées uniquement sur abonnement

Personnel soignant et personne à mobilité réduite, faites-vous connaître !

+ VOUS ÊTES PERSONNEL SOIGNANT

Présentez-vous à l'accueil du poste de police municipale au 51 rue Henri Poincaré, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, afin de bénéficier de la gratuité en zone bleue et verte, ou remplissez, en ligne, le formulaire à l'adresse suivante : [asnieres-sur-seine > au quotidien > circulation et stationnement](#)

Pour connaître les professions éligibles, flashez ce QR Code



VOUS ÊTES DÉTENTEUR DE LA CARTE MOBILITÉ INCLUSION

Les détenteurs de cette carte ou les porteurs d'un macaron GIG-GIC accèdent gratuitement au stationnement sur les emplacements réservés « GIG-GIC » comme sur tous les emplacements payants. Cependant, un formulaire est à remplir à l'accueil du poste de police municipale au 51 rue Henri Poincaré afin de se faire enregistrer et d'éviter ainsi les contraventions pour non-règlement du stationnement, lors des contrôles. Il est également disponible à l'adresse suivante : [asnieres-sur-seine > au quotidien > circulation et stationnement](#)

Police municipale : 01 71 04 58 53 et/ou 01 71 04 58 51, pm@mairieasnieres.fr

TARIF
ABONNEMENT
19€/MOIS

Asnières,
parmi les villes
où le tarif d'abon-
nement mensuel
résident est le
moins cher.

Comparaison avec
quelques communes
voisines

Levallois-Perret
50 €

Bois-Colombes
32 €

Courbevoie
30 €

Colombes
25 €

Clichy-la-Garenne
24 €

La Garenne-Colombes
24 €

Tarifs horaires indicatifs hors abonnement

ZONE VERTE	Durée	Tarif	Durée	Tarif	Durée	Tarif
	1 heure	1 €	3h30	3,30 €	6 heures	15 €
	1h30	1,30 €	4 heures	3,80 €	7 heures	20 €
	2 heures	1,80 €	4h30	4,30 €	8 heures	25 €
	2h30	2,30 €	5 heures	5 €	9 heures	34,90 €
ZONE ROUGE	3 heures	2,80 €	5h30	10 €	10 heures	35 €

ZONE ROUGE	Durée	Tarif	Durée	Tarif
	30 minutes	0,90 €	3 heures	10 €
	1 heure	1,50 €	3h30	20 €
	1h30	2,30 €	4 heures	25 €
	2 heures	3 €	4h30	34,90 €
ZONE ROUGE	2h30	3,70 €	5 heures	35 €

Foire aux
questions
sur [asnieres-sur-seine.fr/stationnement](#)